



Jésus et la femme cananéenne, du jugement à l'exaucement

L'étude biblique ci-après et celle qui paraîtra au prochain numéro ont été données à l'occasion du Centre Évangélique des 18 et 19 novembre 2013 à Lognes. L'histoire bien connue de la femme cananéenne (Matthieu 15.21-28), puis celle de la femme malade depuis douze ans (Luc 8.40-56) ont été abordées par Étienne Lhermenault sous l'angle du thème de cette rencontre : « L'accompagnement pastoral : un défi pour aujourd'hui ».

En Matthieu 15.21-28, la rencontre de Jésus avec la femme cananéenne est singulière à plus d'un titre. Jésus est géographiquement hors de son champ d'activité, il a une réaction extrêmement sévère à l'égard de cette femme, mais il accède à sa requête. Cela pose au moins trois questions à ceux qui exercent des fonctions pastorales : celle des limites dans l'exercice du ministère, celle du jugement dans l'accompagnement pastoral et celle de l'imitation du Bon Berger.

Un lieu singulier

Remarquons pour commencer le caractère singulier du lieu mentionné. Jésus se rend dans la région de Tyr et de Sidon (v. 21), c'est-à-dire en Phénicie, une région qui s'étend à l'ouest et au nord de la Galilée. Même si ce n'est pas la seule incursion du Seigneur en territoire « étranger » (par ex. Gadara en 8.28-34 ou Césarée de Philippe en 16.13ss), on peut se demander ce qu'il vient faire en ce lieu alors qu'il s'apprête à déclarer qu'il n'a été envoyé qu'aux brebis d'Israël (v. 24). Le texte parallèle de Marc 7 apporte une réponse partielle en laissant entendre qu'il voulait rester caché – ce qui fait dire à R. T. France que « Cette brève visite en territoire des Gentils n'avait pas une visée d'évangélisation (comme on le voit au v. 24), mais constituait plutôt une retraite face aux pressions de la controverse et de la popularité¹. » – mais cela n'efface pas la perplexité de celui qui est familier avec l'Ancien Testament. N'est-ce pas le lieu d'origine de la sinistre Jézabel, princesse des Sidoniens ? N'est-ce pas aussi, de façon plus positive, la région où le prophète Élie a trouvé refuge, Sarepta se trouvant à mi-chemin entre Tyr et Sidon ? Dans sa prédication à Nazareth, Jésus a piqué au vif l'amour-propre de ses auditeurs en citant cet épisode :

Il y avait beaucoup de veuves en Israël aux jours d'Elie, quand le ciel fut fermé trois ans et six mois et

¹ Richard T. FRANCE, *L'évangile de Matthieu*, Tome 2, Vaux-sur-Seine, Edifac, 2000, p. 53.

que survint une grande famine sur tout le pays ; ²⁶pourtant ce ne fut à aucune d'entre elles qu'Elie fut envoyé, mais bien dans le pays de Sidon, à une veuve de Sarepta (Lc 4.25-26).

Cela lui permet d'expliquer la maxime « aucun prophète n'est bien reçu dans sa patrie » (Lc 4.24) comme à justifier qu'il ne fasse pas de miracle dans la ville où il a grandi. Le lecteur familier de l'Écriture s'attend donc à des événements peu communs en ce lieu éloigné de la Judée.

Une femme défavorisée

Après le lieu, c'est la femme qui intrigue. L'évangéliste nomme Cananéenne celle qui pourtant use d'un titre messianique, « Fils de David » en l'occurrence, pour implorer Jésus. Cela paraît d'autant plus contradictoire que Matthieu se plaît à souligner la chose.

Mais réfléchissons d'abord à la situation peu enviable de cette femme.

1) Une position inconfortable

La première difficulté tient entièrement à l'identité de cette femme.

Et d'abord au fait qu'elle est... **une femme** ! La condition des femmes n'était guère enviable du temps de Jésus au point qu'il n'était guère convenable qu'une femme parle avec un homme en public et, pis encore, l'interpelle. Nous avons au moins deux indices qui vont dans ce sens. Le premier, c'est la réaction qu'ont les disciples quand ils trouvent Jésus en train de parler avec la Samaritaine : « Ils furent étonnés de ce qu'il parlait avec une femme » (Jn 4.27). Le second, c'est, malgré le nombre de femmes mentionnées dans les évangiles, le très petit nombre d'entre elles qui interpellent Jésus. Dans son commentaire, John Nolland fait remarquer que la Cananéenne est la première femme à parler à Jésus dans l'évangile de Matthieu tandis que la seconde et dernière est la mère des fils de Zébédée² !

À son identité de femme s'ajoute **sa qualité d'étrangère**. Celle que l'évangéliste Marc désigne comme une Syro-Phénicienne, donc habitante de cette contrée hors des limites de l'ancien Israël, est affublée du qualificatif de cananéenne par Matthieu. Les commentateurs remarquent qu'il s'agit là d'un usage unique dans le Nouveau Testament qui situe cette femme du côté des ennemis d'Israël³. À la qualification géographique, déjà discriminatoire, se substitue donc une qualification spirituelle qui l'est plus encore. L'évangéliste prépare donc le lecteur à ce que l'on peut qualifier de bras de fer entre Jésus et cette femme.

Enfin, à son identité de femme et à sa qualité d'étrangère s'ajoute **sa situation de mère éprouvée**. « Ma fille est cruellement tourmentée par le démon », dit-elle à Jésus. Mesurons-nous bien la souffrance de cette femme ? À l'inquiétude pour la vie de sa fille s'ajoute sans nul doute un terrible sentiment d'impuissance et aussi de culpabilité. Car, comme vous le savez, "un malheur ne vient jamais seul" et se double souvent d'une réprobation sociale difficile à porter.

Ici une remarque pastorale s'impose. Notre femme n'a rien choisi de tout cela, ni de naître femme, ni d'appartenir au mauvais peuple et encore moins d'avoir une enfant tourmentée par le démon. Une telle accumulation de difficultés incite ceux qui en sont victimes à croire à la fatalité ou à emprunter le chemin de la révolte. Dans l'un et l'autre cas, l'adversaire fait œuvre de destruction en tenant les personnes en esclavage. Les premières sont souvent accablées par leur situation et perdent toute capacité à réagir. Il n'est pas rare que cela s'accompagne d'un sentiment de dévalorisation, voire de culpabilité. Quant aux secondes, elles sont aveuglées par leur colère et scient la branche sur laquelle elles sont assises en s'en prenant à leurs semblables et à Celui qui les a créées. Nous mesurons donc ce que la supplication de la Cananéenne a d'admirable : elle ne cède ni à la résignation, ni à la révolte, mais emprunte le chemin étroit de la prière audacieuse.

2) Des circonstances défavorables

À sa position inconfortable s'ajoutent des circonstances défavorables. C'est moins le texte de

² John NOLLAND, *The Gospel of Matthew, a Commentary on the Greek Text*, Grand Rapids, Michigan/Cambridge, UK, Willian B. Eerdmans pub/The Paternoster Press, p. 632.

³ Ainsi Richard T. FRANCE, *op. cit.*, p. 53.

Matthieu que son parallèle en Marc et la comparaison avec les autres miracles de guérison qui permettent de le dire. Notre femme ne bénéficie d'aucune foule qui se presserait autour de Jésus pour tenter son approche. Elle ne peut ni crier avec d'autres ni se glisser discrètement auprès de Lui pour attirer son attention. Au contraire, Jésus est venu *incognito*, dans une maison et non dans un lieu public, car « il voulait que personne ne le sache » (Mc 7.24). Il faut donc à cette femme beaucoup d'audace et de volonté, moins pour trouver le Seigneur – il me paraît assez probable que l'explication de Marc « il voulait que personne ne le sache, **mais il ne put rester caché** » signale que la renommée de Jésus l'avait précédé en ce lieu païen – que pour le déranger. D'ailleurs, la suite du récit démontre à l'envi la difficulté. Si l'on en croit la réaction des disciples et plus encore la résistance de Jésus, elle doit se faire pressante et persévérante. R. T. France remarque d'ailleurs que le verbe « crier » est à l'imparfait ce qui indique, je le cite, « un appel insistant et répété »⁴.

J'avoue qu'en de telles circonstances – mais peut-être est-ce une affaire de caractère – j'aurais assez vite renoncé. Et pour ne pas perdre la face, j'aurais produit ce discours hautement et pourtant faussement spirituel : « Les circonstances n'étaient pas favorables ! », comme s'il y avait là une indication de la volonté de Dieu. Et j'aurais eu tort comme le montre la suite du récit. Cela me conduit à affirmer que nous devrions corriger l'enseignement simpliste et souvent erroné que nous donnons nous-mêmes ou que nous laissons s'installer dans nos communautés par le biais d'une littérature peu soucieuse de fidélité scripturaire. Les circonstances sont en fait loin d'être des signes clairs dans l'existence. Il y a des portes fermées qu'il faut s'ingénier à ouvrir et assiéger de nos prières – n'est-ce pas le sens de l'enseignement de Jésus sur la persévérance dans la prière ? – et des portes ouvertes qu'il faut bien se garder de franchir – n'est-ce pas le propre de la tentation de nous montrer comme pleinement accessible et tout à fait enviable ce qui s'oppose à la volonté de Dieu ? Et puis, avons-nous bien réfléchi à ce que peut traduire une recherche constante de signes dans notre vie ? D'abord une forme d'immaturation spirituelle. Nous préférons être assistés plutôt que d'exercer patiemment notre jugement et notre discernement en scrutant les Écritures et en étant attentifs à la voix de l'Esprit. Ensuite, une vision réductrice de Dieu. Nous comprenons sa souveraineté comme la direction du marionnettiste qui tire les fils des pantins plutôt que comme celle du Père qui inspire, accompagne, dialogue, reprend son enfant et le fait grandir en responsabilité.

3) Une opposition désagréable

Et pour clore cette accumulation de difficultés, la femme cananéenne doit faire face à une opposition désagréable. Je ne parlerai ici que de l'attitude des disciples, car celle de Jésus me paraît plus problématique et mérite une attention particulière. L'expression « Renvoie-la, car elle crie derrière nous » (v. 23) n'exprime pas forcément un refus d'accéder à sa requête – en effet, on peut aussi traduire « Délivre-la » – mais en tous les cas un souhait d'être débarrassé d'elle⁵ ! Pour le dire autrement, les disciples de Jésus vont dans le sens de sa supplication – comment comprendre sinon la réponse de Jésus au v. 24 ? – mais pour des motifs qui ont assez peu de chose à voir avec la compassion. Ce qui semble les préoccuper, c'est surtout leur tranquillité !

⁴ *Ibid.*, p. 53.

⁵ *Ibid.*, p. 53s.

Une vision réductrice de Dieu : comprendre sa souveraineté comme la direction du marionnettiste qui tire les fils des pantins plutôt que comme celle du Père qui inspire, accompagne, dialogue, reprend son enfant et le fait grandir en responsabilité.



Je peux comprendre qu'une mère folle d'inquiétude pour son enfant ne s'arrête pas à cela et ne retienne que l'insistance des disciples pour qu'advienne la délivrance, ce que semble faire notre Cananéenne en persévérant dans sa supplication. Je connais par contre bien des personnes qui se sont détournées du Seigneur ou de son Église – parfois des deux à la fois – au motif que ses disciples ne leur avaient pas fait bon accueil. Et dans bien des cas, pour connaître la maladresse insigne des disciples en question, je ne pouvais que leur donner raison. La question qui se pose, c'est ce qu'il faut faire de telles confidences. Plaindre les personnes blessées ? Reprendre les personnes blessantes ? Sauf cas particulier que je ne détaillerai pas ici, ni l'un ni l'autre. Il est important d'abord d'écouter, car cela en dit long sur ce qui préoccupe, parfois obsède, la personne blessée. Et ensuite de l'aider à se situer dans la foi. En effet, il n'est pas rare que ce genre de plainte révèle une sérieuse difficulté spirituelle. Je peux énumérer l'absence de foi – la plainte sert alors à justifier l'incrédulité ou le refroidissement –, une mauvaise compréhension de la foi – la plainte révèle que la foi a besoin de la vue, en l'occurrence de chrétiens parfaits pour ne pas régresser –, une incompréhension de ce qu'est l'Église, donc de la dimension collective du salut – la plainte met ici en lumière le caractère égocentrique de la piété. Mais, et cela me semble pastoralement important, la plainte est déjà un progrès par rapport au silence ou à l'éloignement, car c'est le premier pas qui peut conduire à la foi ou ramener le frère ou la sœur au milieu du troupeau.



Il est important d'abord d'écouter, car cela en dit long sur ce qui préoccupe, parfois obsède, la personne blessée.

Mais revenons au texte et faisons un **rapide bilan de la situation**. Cette femme n'a pas grand chose pour elle, ni « carte de visite » avantageuse, ni circonstances favorables, ni soutien dans sa démarche. Il me semble que c'est un des aspects que Matthieu veut souligner en la qualifiant de cananéenne : elle n'est pas de celles qu'un juif accueillera aisément et encore moins dont il exaucera la demande. De plus, le recours à ce terme ancien donne une dimension spirituelle à l'affaire. Les Cananéens, ce sont les ennemis d'Israël, ceux qu'il a fallu exterminer pour prendre la Terre promise et ceux avec lesquels il ne fallait sous aucun prétexte se mélanger. Le lecteur est averti que l'affaire ne sera pas simple et il sera servi ! Mais, pour compliquer les choses, cette femme a malgré tout deux avantages qui sont loin d'être minces. Jésus vient à elle, c'est-à-dire dans sa région, et elle semble étonnamment savoir à qui elle a affaire ! Elle emploie à son propos un titre, « Fils de David », qu'on attendrait dans la bouche d'une femme juive. Il me paraît néanmoins excessif de dire, comme le fait Nolland, que cette païenne a une foi juive⁶. Comme il me paraît hasardeux de risquer une explication sur l'origine exacte de cette connaissance⁷. Ce que nous pouvons seulement remarquer, c'est que la femme cananéenne s'accroche à ce qu'elle sait et ne se contente pas de répéter un titre messianique entendu ailleurs. La suite du dialogue montre qu'elle a une perception assez nette de l'identité du Messie juif⁸ en lui disant « pourtant les petits chiens mangent des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres » (v. 27). Difficile de dire si elle avait déjà cette perception avant de rencontrer Jésus ou si les circonstances l'ont conduite à progresser à ce propos. Ce qui est certain, c'est qu'elle n'est pas au bout de ses peines.

Un jugement déplacé ?

Si le lieu et la femme intriguent, l'attitude de Jésus choque. Et ce, d'autant plus qu'elle ne correspond guère à la façon dont il accueille habituellement ceux qui le supplient. Non pas que le Seigneur soit incapable de dureté ou d'une certaine violence. Pensez simplement à la façon dont il invective les scribes et les pharisiens en prononçant sept à huit fois « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! » (Mt 23.13, 14, 15, 16, 23, 25, 27, 29) ou le traitement qu'il réserve aux marchands du Temple (Jn 2.14-17) en les chassant avec un fouet. Mais dans les deux cas, il s'en prend à ceux qui abusent son peuple et détournent les institutions divines à leur profit. Rien de tel avec cette femme cananéenne. Après avoir pris la mesure de l'attitude du Seigneur, il nous faudra donc essayer de comprendre pourquoi il semble traiter avec une telle dureté cette mère suppliante.

La première réaction de Jésus à la supplication, c'est son silence : « Il ne lui répondit pas un mot » (v. 23). Comme le remarquent les commentateurs, cette absence de réaction est quasiment unique⁹. On recense seulement deux autres situations de ce type. Lorsqu'il comparaît devant Pilate, « Jésus ne lui donna de réponse sur aucun point... » (Mt 27.14). L'expression est très proche de celle de notre texte, mais le silence de Jésus joue un rôle très différent. Autre endroit où le silence est impliqué, mais pas explicité, c'est l'épisode de la guérison de deux aveugles en Matthieu 9.27-31 :

²⁷Comme Jésus s'en allait, deux aveugles le suivirent en criant : Aie pitié de nous, Fils de David !

²⁸ À son arrivée à la maison, les aveugles s'approchèrent de lui, et Jésus leur dit : Croyez-vous que je puisse faire cela ? Oui, Seigneur, lui répondirent-ils.

Le fait que Matthieu souligne l'absence de réponse de Jésus à la femme cananéenne lui donne un poids particulier. Il y a d'ailleurs tout lieu de penser qu'il ne s'agit pas d'une action ponctuelle, une supplication rencontrant **une** absence de réponse, mais une action répétée, la femme insiste et Jésus persiste à ne rien répondre, ce qui entraîne la réaction peu charitable des disciples dont nous avons parlé : « Renvoie-la, car elle crie derrière nous » (v. 23).

La deuxième réaction de Jésus est d'un autre ordre, il semble exclure toute intervention en

⁶ John NOLLAND, *op. cit.*, p. 632.

⁷ Alfred KUEN, *Encyclopédie des difficultés bibliques, Évangiles et Actes*, Saint-Légier (Suisse), Ed. Emmaüs, 2002, p. 160.

⁸ Je paraphrase ici Richard T. France, *op. cit.*, p. 53.

⁹ Ainsi Nolland auquel je me réfère, *op. cit.*, p. 633.

faveur de cette païenne : « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël » (v. 24). On peut d'ailleurs se demander s'il s'adresse aux disciples qui l'incitent à agir ou à la femme qui le supplie. Le mouvement du texte m'incline à penser qu'il répond aux disciples, mais pour être entendu par la Cananéenne. Il use ici d'une forme de communication indirecte qui renforce le sentiment d'une grande réticence à parler à cette païenne. En tous les cas, il est entendu par la femme qui progresse dans son intercession. À la supplication verbale, elle en ajoute une corporelle en venant se prosterner à ses pieds.



Essayer de comprendre pourquoi il semble traiter avec une telle dureté cette mère suppliante.

Mais réfléchissons à ce que peut vouloir dire Jésus par cette affirmation restrictive. Exprime-t-il une impossibilité radicale pour lui de s'écarter de la tâche qui lui a été assignée par le Père ? Plusieurs commentateurs remarquent fort justement qu'il s'agit là d'une fausse piste. Jésus n'a-t-il pas déjà guéri le serviteur du centenier et annoncé à cette occasion la participation des païens au banquet messianique (Mt 8.10-12) ? N'a-t-il pas aussi soulevé l'indignation des siens en osant affirmer que les païens, en l'occurrence la veuve de Sarepta et Naaman le Syrien, avaient été l'objet de la grâce de Dieu du temps d'Élie et d'Élisée de préférence aux enfants d'Israël ? À ces deux éléments, Henri Blocher ajoute une considération fort utile sur le contexte immédiat du récit : « En Matthieu 15 comme en Marc 7, ce qui précède, c'est la remise en cause des notions de pureté et d'impureté externes, qui, justement, séparaient les juifs et les païens »¹⁰. Autrement dit, rien ne permet dans le contexte immédiat et celui plus large des évangiles de prêter à Jésus des vues nationalistes étroites ou d'interpréter ses paroles comme une impossibilité d'intervenir en faveur de la Cananéenne. Je tiens toutefois à préciser que les paroles de Jésus ne sont pas pour autant sans fondement. Il ne parle pas ainsi par pure provocation. Son affirmation, j'emprunte ici les mots à Richard T. France qui commente le « N'allez pas vers les païens » de Matthieu 10.6, « met l'accent sur la priorité de [sa] mission auprès d'Israël plutôt que sur l'interdiction d'une mission plus étendue.¹¹ ». Reste qu'il faudra se demander pourquoi il juge bon de faire valoir cette priorité qui ne peut être entendue de prime abord par une païenne que comme une impossibilité.

Mais avant cela, je ne peux m'empêcher de vous faire part d'une réflexion, voire d'une digression plus pastorale. Dans quelle mesure l'affirmation de Jésus pourrait-elle nous autoriser à faire valoir des priorités ou des limites dans l'exercice du ministère ? Non pas que j'aie entendu des collègues invoquer ce texte pour justifier leur pratique du ministère, mais plutôt que j'aie vu des collègues et des Missions agir comme s'il était légitime de restreindre l'orientation d'un ministère pour obtenir de meilleurs résultats. C'est ce collègue qui éconduisait gentiment mais fermement les Noirs à la

¹⁰ Henri BLOCHER, « Le Seigneur et la femme syro-phénicienne », *Fac-Réflexion*, n° 44, p. 27.

¹¹ Richard T. FRANCE, *L'évangile de Matthieu*, Tome 1, Vaux-sur-Seine, Edifac, 2005, p. 199.

porte du lieu de culte pour être sûr d'avoir une Église qui touche les Blancs. Cela ressemble à s'y méprendre à du racisme. C'est cette Mission qui plaide la cause d'une évangélisation ethniquement et socialement ciblée au point de favoriser l'émergence d'Églises homogènes. Ce qui s'inspire des meilleures stratégies *marketing*, mais quant à l'Évangile... Je vois au moins trois raisons de dénoncer de telles pratiques. Certes, Jésus a affirmé la priorité très nette de sa mission auprès d'Israël, mais cette priorité souffrait des exceptions annonciatrices de l'ouverture du salut à toutes les nations. Est-il bien raisonnable de penser que les bergers en second puissent être plus raides que leur maître et refusent d'accueillir ceux et celles qui n'avaient pas été initialement invités ? Si vous ajoutez à cela que la personne de Jésus est unique, donc que tout en lui n'est pas imitable, et que nous avons désormais changé d'alliance avec sa résurrection, il semble bien difficile de trouver un quelconque appui biblique pour cibler de façon stricte notre service. Enfin, ce saucissonnage me semble aller contre ce que l'Écriture nous révèle sur l'Église, lieu d'apprentissage et de témoignage de l'amour chrétien qui surmontent barrières et divisions, lieu où sont réunis jeunes et vieux, Blancs et Noirs, hommes et femmes, pauvres et riches... Pour paraphraser Jésus dans le Sermon sur la montagne, si vous aimez ceux qui vous sont sympathiques, quelle récompense aurez-vous ? Les péagers aussi n'en font-ils pas autant ? Et si vous saluez seulement ceux qui vous ressemblent, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens aussi, eux-mêmes, n'en font-ils pas autant ? (Mt 5.46-47) Ce n'est évidemment pas la meilleure anticipation du jour glorieux où nous rejoindrons la foule immense que nul ne peut dénombrer, composée de gens de toute nation, de toute tribu et de toute langue, qui se tient devant le trône et devant l'Agneau pour proclamer : « Le salut appartient à notre Dieu qui siège sur le trône, et à l'Agneau. » (Ap 7.9s). Mais revenons à notre texte.

La troisième réaction de Jésus est la plus problématique, il semble juger avec une extrême dureté la femme cananéenne : « il n'est pas bien de prendre le pain des enfants, et de le jeter aux petits chiens » (v. 26). Même si Jésus use d'un diminutif que l'on pourrait traduire par « chiot », cela permet à peine d'adoucir la rudesse du propos. Selon R. T. France, « le mot *chiens* était une insulte courante dans la bouche de juifs pour désigner les Gentils ». Et il ajoute : « Jésus exprime bien ici l'attitude juive méprisante à l'égard des Gentils, dans le but d'expliquer que la requête ne s'accorde pas avec sa mission envers Israël.¹² » Faut-il imaginer, comme le suggère France, que « Jésus utilise ironiquement le type de langage que la femme s'attend à trouver chez un juif pour voir comment elle réagirait¹³ » ? C'est de l'ordre du possible, mais il faut reconnaître que le récit très bref ne permet guère de trancher. Certes, la femme obtiendra finalement gain de cause, ce qui pourrait plaider en faveur d'une connivence que les mots n'expriment pas, mais que l'intonation aurait pu susciter. C'est la voie empruntée par France, mais elle ne me convainc guère. J'ai bien l'impression que la femme cananéenne encaisse le choc, surmonte l'obstacle, plus qu'elle ne perçoit un encouragement à persévérer. Et que c'est bien ce qui rend sa foi admirable, mais je vais y revenir.

Deux questions se posent alors : pourquoi Jésus use-t-il d'un tel procédé pour finalement accéder à la demande de la Cananéenne ? Et quelle place y a-t-il pour l'affrontement et le jugement dans l'accompagnement pastoral ?

Avant de répondre à la question qui concerne Jésus, je signale que je tiens pour fantaisiste l'interprétation selon laquelle la Cananéenne aurait converti Jésus et élargi son horizon. Il n'y rien dans le texte ni dans les évangiles qui permettent d'avancer le moindre argument dans ce sens. Henri Blocher, qui a admirablement réfuté cette thèse dans un article intitulé « Le Seigneur et la femme syro-phénicienne¹⁴ », fait remarquer que « La lecture selon laquelle la femme change heureusement la pensée de Jésus *n'est pas attestée* avant l'époque contemporaine. » Et il ajoute avec raison : « Le fait a de quoi nous avertir contre les entraînements d'une mode¹⁵. »

Dans ce récit, ce n'est pas Jésus qui change, mais bien la femme. En pédagogue subtil et admirable, Jésus prend la femme là où elle est et là où elle croit qu'il est, lui. Il use d'une stratégie qui accule et

¹² Richard T. FRANCE, *L'évangile de Matthieu*, Tome 2, p. 54.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Henri BLOCHER, *op. cit.*, p. 27.

¹⁵ *Ibid.*

éprouve la foi. C'est ainsi, par exemple, qu'aux disciples, soucieux de voir les foules partir pour s'acheter des vivres, Jésus fait la recommandation de les nourrir eux-mêmes (Mt 14.16). Il sait pertinemment qu'ils n'ont pas les moyens d'y parvenir et qu'ils devront compter sur Lui après avoir compté la maigre pitance dont ils disposent. Il agit de même avec la femme cananéenne. Son silence persistant, puis son esquivé, et enfin son jugement, éprouvent la foi naissante de cette mère païenne pour la faire grandir. Cela ne m'explique pas pourquoi il agit si durement avec elle, mais je sais une chose, en parfait Souverain, il sait jusqu'où il peut aller avec elle pour que l'épreuve ne la détruise pas. Et cela me suffit, d'autant que le récit m'apprend qu'elle a pleinement accepté et surmonté la difficulté.

La question que je me pose, c'est s'il est légitime d'user d'un procédé semblable dans l'accompagnement pastoral. Pour le dire autrement, s'il est possible et utile, dans certains cas, d'emprunter la voie de l'affrontement, voire du jugement, pour susciter la foi ou la faire grandir. Tout en ayant conscience qu'aucun d'entre nous ne peut prétendre au discernement, à la subtilité et à la maîtrise du Seigneur, je crois devoir affirmer, en tremblant, que cela fait aussi partie de notre responsabilité de bergers en second. C'est évidemment le cas, me semble-t-il, quand il s'agit de ramener un frère ou une sœur égarés selon Matthieu 18 ou 1 Corinthiens 5 par exemple. C'est aussi le cas quand il s'agit d'appeler à la repentance un homme ou une femme qui s'intéressent à la foi... pour de mauvaises raisons. Je pense ici à la façon énergique dont Pierre reprend Simon qui veut acheter à prix d'argent la puissance du Saint-Esprit (Ac 8). Nous pourrions aussi parler de Joseph si dur avec ses frères pour s'assurer de leur repentance ou de Jésus si subtilement insistant avec Pierre près du lac de Tibériade pour évoquer son triple reniement. Je ne vois donc pas au nom de quoi, sinon de présupposés qui ont plus à voir avec l'air du temps qu'avec l'Écriture, nous devrions écarter tout recours à des stratégies d'affrontement, de mise à l'épreuve ou de jugement dans l'accompagnement pastoral.

Mais affirmer cela implique deux choses. Il nous faut apprendre d'abord à mieux distinguer accompagnement pastoral et relation d'aide. Celle-ci repose sur l'idée d'une écoute bienveillante dans le cadre d'une relation strictement limitée à l'aide requise. L'accompagnement pastoral repose sur l'idée d'une écoute bienveillante **et** d'une direction spirituelle dans le cadre d'une relation qui dépasse l'aide requise. En effet, le pasteur n'est pas qu'un accompagnant des personnes, il a aussi un rôle d'autorité dans la communauté. Il nous faut comprendre ensuite pourquoi la mise à l'épreuve et le jugement ont souvent mauvaise presse dans nos Églises. Ne serait-ce pas parce qu'elles suivent la pente « maternante » de notre société qui n'aime rien tant que valoriser l'accueil, l'écoute et la médiation alors qu'il y a place aussi dans la relation pour l'exigence, l'enseignement et l'arbitrage ayant davantage trait à la fonction paternelle ?

Une foi admirée

Il me reste à dire quelques mots de la foi de cette femme cananéenne grandement louée par le Seigneur. Les commentateurs notent que c'est la seule référence positive à la foi dans l'évangile de Matthieu en dehors des ch. 8 et 9 (le centurion en 8.10 et la femme malade depuis 12 ans en 9.22), alors qu'il y en a une négative à propos de Pierre en 14.31 : « Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? ».

En quoi la foi de cette femme est-elle grande ? Dans sa persévérance ? C'est évident. Elle illustre à merveille par son insistance ce que Jésus nous a enseignés par la parabole du juge inique, à savoir qu'il faut toujours prier et ne jamais se lasser. Mais il y a plus que de l'obstination chez elle, il y a aussi de la soumission au souverain Maître. Quand, à l'ouïe de ce que Jésus répond aux disciples en disant qu'il n'a été envoyé qu'aux brebis d'Israël, elle le supplie en se prosternant, il me semble qu'elle reconnaît sa seigneurie incontestable. Mais il y a plus que de la persévérance et de la soumission, il y a aussi une véritable intelligence de la foi. À la parole dure de Jésus sur les petits chiens, elle répond en retournant la situation à son avantage.



Il faut toujours prier et ne jamais se lasser

Elle ne s'est donc pas laissé rebuter par les propos de Jésus, car elle a discerné ce que seule la foi peut voir : quoique dure, la réponse de Jésus n'est pas un non catégorique. Elle a donc mis le pied dans la porte entrouverte pour se faufiler. Ce faisant, il y a une double reconnaissance de la souveraineté du Christ dans sa réponse :

- Elle accepte avec une humilité remarquable le jugement du Seigneur sans manifester le moindre début de révolte
- Elle rend témoignage à sa toute-puissance puisqu'elle est persuadée que quelques miettes suffiront à la guérison de sa fille cruellement tourmentée

La foi a conduit cette femme à triompher de l'adversité en s'abaissant totalement devant le Seigneur. Et à trouver, dans cet abandon volontaire total, la délivrance instamment réclamée. Et l'évangile de dire avec économie de mots et grande sobriété : « À l'heure même, sa fille fut guérie ». Le miracle est indéniable, mais il n'est pas au cœur du récit. C'est bien plutôt la foi de cette femme qui fait l'objet de l'attention de l'évangéliste.

Et cette histoire nous rappelle que la foi mystérieusement prend parfois l'allure d'une lutte avec le Seigneur lui-même à l'exemple d'un Jacob à qui l'Éternel dit : « Tu as lutté avec Dieu et avec des hommes, et tu as été vainqueur » (Gn 32.29). C'est aussi une part du ministère qui nous a été confié et une part de la réalité de ceux que nous accompagnons sur le chemin de la foi.



Étienne Lhermenault

2014, année du contentement !

Affranchissons-nous quelques instants du principe de précaution : osons les vœux ! Et ne redoutons pas des vœux *vraiment pieux*. Nous savons bien, à l'inverse de la réputation que leur fait l'incrédulité ambiante, que les vœux pieux sont les seuls à ne pas être stériles. Il y a à ce propos une certaine ironie dans le fait que l'expression qui stigmatise les « vœux pieux » vienne de temps antiques où les vœux monastiques, que l'on ne songerait pas à recommander dans ces colonnes, n'avaient rien de virtuel... Bannissant les formules creuses, que pourrions-nous donc bien nous souhaiter les uns aux autres pour 2014 ? À d'autres, hédonistes et matérialistes déclarés, que la piété ne tourmente guère, les souhaits de bonheur terrestre et de prospérité ! Tout cela peut être donné par le Seigneur à ses enfants, mais « par surcroît », sans que l'Évangile ne leur propose d'en faire un but pour leur vie. Existerait-il un vœu vraiment chrétien et adapté à l'année qui vient de commencer ? *Assurément, le contentement !* Le contentement vécu dans la foi, comme l'Écriture nous y exhorte. La joie de tout recevoir comme offert par la grâce de Dieu, la joie de recueillir chaque jour du Seigneur ce qui nous est à la fois nécessaire et suffisant. Nous avons certes souffert en 2013, à l'Institut, de certaines limitations. Nous nous sommes heurtés à diverses difficultés que nous n'avons pas toutes parfaitement surmontées. Mais par la grâce de Dieu, c'est le cœur content que nous regardons l'année 2013 s'estomper derrière nous... Attachons-nous au contentement. C'est, à coup sûr, une clé pour l'éthique chrétienne, dans le domaine de nos attentes matérielles comme dans celui de notre vie de relation. L'Écriture nous dit que la foi, parce qu'elle nous rend contents, est une source de richesse (1 Tm 6.6). Qu'est-ce que la richesse, en effet, sinon le sentiment de posséder amplement ce qui satisfera nos besoins ? L'idéal du contentement contient une contestation radicale de la convoitise sans cesse relancée par les sirènes du marketing et alimentée, sur d'autres plans, par une culture sociale portée à la revendication. Cet idéal s'impose d'autant plus que l'air du temps risque fort d'être lourd de frustrations dans les mois qui viennent. L'horizon de la reprise économique reculera longtemps encore au rythme du marcheur... et avec lui les espérances de retour à un temps de gain facile. De façon certaine, le revenu des ménages continuera à régresser, et le chômage de faire planer sa menace. On voit mal comment sur cet arrière-fond, à l'exact opposé du contentement, ressentiments et rancœurs ne prospéreraient pas.

L'actualité nous donne l'occasion de méditer les conséquences parfois ravageuses de *mécontentements* qui, à leur point de départ, n'avaient rien pour susciter une inquiétude majeure. La rage antisémite de Dieudonné, l'humoriste mal prénommé, a semble-t-il pour origine première, il y a quelques années, le refus opposé à sa demande de subvention pour un projet de film sur *le Code Noir* (ces lois promulguées sous Louis XIV qui régissaient la situation des esclaves dans le premier empire colonial français). Le sentiment, réel ou fantasmé, d'un traitement inéquitable par rapport aux longs métrages financés par les mêmes fonds, mais consacrés à la *Shoah*, s'est transformé en un ressentiment qui a pris un tour de plus en plus délirant. Et que dire des spectateurs qui se pressent au Théâtre de la Main d'Or, que la puissance publique tente aujourd'hui de protéger de son influence ? Nous voyons dans les reportages télévisés des représentants « normaux » de nos banlieues, conduits par l'amertume. Ils pensent trouver là un soulagement à leurs propres frustrations de laissés-pour-compte d'un « système » qui refuse de leur donner leur juste place. Qui aura le courage et l'adresse de prêcher à ces foules meurtries, tenues captives par des idéologies de rancœur, un Évangile d'amour, de justice et de contentement ?

Le contentement, comme toute vertu, et comme la justice elle-même (Ec 7.16), peut toutefois être pratiqué à l'excès. Il ne peut être un but poursuivi pour lui-même. Le contentement vécu dans la foi est à l'écoute du Seigneur, soucieux de rechercher sa volonté. Il risquerait sinon de dégénérer en auto-satisfaction, ou en résignation trop commode, voire en témérité à entreprendre. Si nous nous gardons de ces écueils bien réels, nous pourrions alors allier le contentement de la foi et une ambition résolue et réfléchie pour l'œuvre de Dieu. Il y a ainsi des besoins que, sans récriminer (!), nous souffrons de ne pouvoir satisfaire depuis plusieurs années, ici à Nogent. C'est le cas, par exemple, du logement des couples et des familles à l'Institut, dont les demandes dépassent toujours nos capacités d'accueil. Demandons au Seigneur que, contents de tout ce qu'il nous confie déjà, nous sachions progresser dans notre réflexion, en 2014, sur cette question importante.